

# ANNEXE 12 AU CONTRAT UNIFORME D'UTILISATION DES WAGONS

CATALOGUE DES AVARIES AUX WAGONS
----------------------------------

Catégorie	Elément de construction	Nature des avaries	Informations complémentaires	A la charge		
				du détenteur	de l'EF util.	
<b>Organes</b>						
	Bandage rapporté	Lâche, décalé transversalement, fissures	Surcharge thermique non apparente	X		
			Surcharge thermique visible (dispositif de freinage défectueux)	X		
			Surcharge thermique visible (dispositif de freinage en état)		X	
	Bandage / toile de roue / roue monobloc / table de roulement	Surcharge thermique		Dispositif de freinage défectueux	X	
				Dispositif de freinage en état		X
		Fissures dans la toile de roue		Surcharge thermique non identifiée	X	
				Surcharge thermique visible (dispositif de freinage défectueux)	X	
				Surcharge thermique visible (dispositif de freinage en état)		X
		Entailles de serrage			X	
		Sillons limite d'usure non apparent		Roue en limite d'usure (diamètre de l'essieu trop petit)	X	
		Dommages dus aux freins de voies		Entailles avec fond à angles vifs dans le bandage et la jante ou la jante inférieure du bandage		X
		Traces de frottement, boudins endommagés		Endommagement suite à incident <sup>1)</sup>		X
		Exfoliations, écaillages, pliures de laminage		Hors surcharge thermique	X	
		Apports de métal, méplats		Dispositif de freinage défectueux	X	
				Dispositif de freinage en état		X
	Table de roulement enfoncée par endroits		Si endommagement suite à incident <sup>1)</sup>		X	
	Faux-rond			X		
			Dans la mesure où les avaries sont clairement imputables à l'EF		X	
	Essieux axe	Traces de frottement sur l'essieu axe	Avaries du wagon	X		
			Aucune avarie du wagon		X	
Déformés					X	
Boîtes d'essieux	Boîte chaude	Confirmée	X			
		Non confirmée		X		
	Fuites de graisse récentes		Température de boîte plus élevée, bruits anormaux dans la boîte lors du patinage de l'essieu	X		
	Traces de tâtonnement sur le corps de boîte d'essieux (en haut : contact avec le bogie)		Ressorts et amortisseurs à friction en état et wagon hors surcharge		X	
Plaques manganèses	Manquantes			X		
	Fissurées			X		

<sup>1)</sup> Par endommagements suite à incident, au sens de l'annexe 12, il faut entendre notamment les dommages qui ne résultent pas de l'usure, mais qui sont à attribuer à des manipulations inappropriées du wagon par l'EF (par exemple : incidents au cours du triage, collisions latérales ou autres événements soudains) ou à une violation fautive des obligations de garde qui sont à diligenter par une EF.

Catégorie	Élément de construction	Nature des avaries	Informations complémentaires	A la charge	
				du détenteur	de l'EF util.
<b>Suspension</b>					
	Ressorts	Amorces de rupture, formation de criques...		X	
		Ressorts fatigués		X	
		Mauvais montage (parallèle)		X	
		Mauvais montage (courbe caractéristique) ou type de ressort de suspension à lame		X	
	Amortisseurs à friction	Toute avarie		X	
<b>Frein</b>					
	Pièces de frein mécaniques ou pneumatiques	Timonerie de frein défectueuse	Endommagement suite à incident <sup>1)</sup>		X
			Usure	X	
		Dispositif de changement de régime "Marchandise / voyageur" défectueux	Endommagement suite à incident <sup>1)</sup>		X
			Usure	X	
		Semelles de frein (toute avarie)		X	
		Frein à main défectueux	Endommagement suite à incident <sup>1)</sup>		X
			Usure	X	
		Etriers de sécurité manquants		X	
		Etriers de sécurité défectueux, avariés	Endommagement suite à incident <sup>1)</sup>		X
		Divers éléments de frein, par ex.: distributeur, détenteur de pesée, cylindre de frein, changement de charge, soupape de relais,...	confirmé (avec rapport d'avarie frein)	X	
			Non avariées		X
		Fuite de la conduite de frein	Usure	X	
			Endommagement suite à incident <sup>1)</sup> (faussée, fissurée)		X
		Flexibles de demi-accouplement défectueux	Coupés, fuites	X	
		Accouplement de frein défectueux		X	
Pièces pneumatiques	Confirmé par essai de frein	X			
	Non confirmé par essai de frein		X		

<sup>1)</sup> Par endommagements suite à incident, au sens de l'annexe 12, il faut entendre notamment les dommages qui ne résultent pas de l'usure, mais qui sont à attribuer à des manipulations inappropriées du wagon par l'EF (par exemple : incidents au cours du triage, collisions latérales ou autres événements soudains) ou à une violation fautive des obligations de garde qui sont à diligenter par une EF.

Catégorie	Élément de construction	Nature des avaries	Informations complémentaires	A la charge	
				du détenteur	de l'EF util.
Châssis et bogie					
	Châssis de wagon –	Rupture de fatigue, formation de criques, fissuration		X	
	Traverse de tête - Brancard	Déformé	Hors phénomène de vétusté		X
	Plaques de garde	Déformées			X
		Cassées ou désemparées		X	
	Entretoises de plaques de garde	Faussées, cassées			X
		Désemparées		X	
	Support de suspension	Jeu, rupture par fatigue		X	
		Fissurés, déformés	Endommagement suite à incident <sup>1)</sup>		X
	Liaison chassis / bogies	Jeu anormal entre les éléments de liaison ou endommagés		X	
	Châssis de bogies	Déformé			X
		Rupture de fatigue		X	
	Lisoirs et glissoirs de bogies	Toute avarie	Usure	X	
	Cartouche de revision	Retrait du véhicule à tort avant expiration de la date de révision	Coûts engendrés par la validation de la remise en circulation/ transport exceptionnel		X
	Inscription générale selon réglementation	Incomplètes		X	
		Illisibles	P.ex : surcharge, surcollage, Graffiti	X	
			Graffiti sur wagon matières dangereuses RID		X
	Tresses de masse	Manquantes			X
		Défectueuses	Usure	X	

<sup>1)</sup> Par endommagements suite à incident, au sens de l'annexe 12, il faut entendre notamment les dommages qui ne résultent pas de l'usure, mais qui sont à attribuer à des manipulations inappropriées du wagon par l'EF (par exemple : incidents au cours du triage, collisions latérales ou autres événements soudains) ou à une violation fautive des obligations de garde qui sont à diligenter par une EF.

Catégorie	Elément de construction	Nature des avaries	Informations complémentaires	A la charge	
				du détenteur	de l'EF util.
<b>Organes de choc et traction</b>					
	Tampons	Modèles différents	Pas d'échange préalable par une EF	X	
		Position des tampons hors normes / Plongeurs coincés	Traces de choc (Contact boisseau / plongeur) Anciennes fissures et / ou soudures	X	X
	Eléments anti-crash	Défectueux	Choc de manœuvre à vitesse trop élevée		X
			Usure normale	X	
	Plateau de tampons	Cassé ou déformé			X
	Boisseau	Cassé ou fissuré	Usure normale	X	
			Endommagement suite à incident <sup>1)</sup>		X
	Fixation des tampons	Desserrée	Usure normale	X	
		Cassée	Hors rupture de fatigue		X
	Eléments élastiques	inefficace	Peut être comprimé manuellement	X	
	Crochet de traction, barre de traction	Cassé	Rupture par fatigue (fissures anciennes)	X	
			Endommagement suite à incident <sup>1)</sup> (ruptures récentes, nettes)		X
		Tordu			X
Appareil de traction	Arraché			X	
Tendeur d'attelage	Usure		X		
		Endommagement suite à incident <sup>1)</sup>		X	
Crochet de repos du tendeur d'attelage	Tordu, cassé			X	
<b>Superstructure</b>					
	En général	Usure		X	
		Endommagement suite à incident <sup>1)</sup> survenu sous la garde de l'EF			X
	Echelles, passerelles, marchepieds, crochets de halage, main courante, porte-étiquettes	Usure		X	
		Endommagement suite à incident <sup>1)</sup> survenu sous la garde de l'EF			X
	Citerne	Dommages dus à des avaries du châssis	Endommagement suite à incident <sup>1)</sup> survenu sous la garde de l'EF		X
		Avaries de la citerne	Endommagement suite à incident <sup>1)</sup> survenu sous la garde de l'EF		X
		Corps de citerne ou fermeture non étanche	Endommagement suite à incident <sup>1)</sup> survenu sous la garde de l'EF		X
		Berce de citerne fissurée		X	
		Endommagement suite à incident <sup>1)</sup> survenu sous la garde de l'EF			x
	Tresse de masse (wagon citerne)	Manquante, avariée		X	
		Usure		X	

<sup>1)</sup> Par endommagements suite à incident, au sens de l'annexe 12, il faut entendre notamment les dommages qui ne résultent pas de l'usure, mais qui sont à attribuer à des manipulations inappropriées du wagon par l'EF (par exemple : incidents au cours du triage, collisions latérales ou autres événements soudains) ou à une violation fautive des obligations de garde qui sont à diligenter par une EF